



***Visite d'étude au Sénégal portant sur les meilleures pratiques
en matière de gestion de l'eau, organisée à l'intention de responsables
de l'État de Palestine***

21-25 octobre 2019

Dakar

RÉSUMÉ ÉTABLI PAR LE PRÉSIDENT

La **visite d'étude sur les meilleures pratiques en matière de gestion de l'eau** s'est tenue au Sénégal, du 21 au 25 octobre, sous les auspices du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, le Ministère de l'eau et de l'assainissement et l'Organisation pour la valorisation du fleuve Sénégal (OMVS). D'une durée de cinq jours, cette visite d'étude s'est faite à l'initiative du Sénégal, qui assure la présidence du Comité. Elle devait permettre aux hydrologues palestiniens et aux fonctionnaires du Ministère palestinien des affaires étrangères et des expatriés travaillant sur la question des ressources en eau de s'inspirer directement de l'expérience du Sénégal en matière de gestion de l'eau. Au titre de sa contribution au programme de renforcement des capacités mis en place par le Comité à l'intention des fonctionnaires palestiniens et compte tenu du rôle crucial qu'il joue dans une structure régionale de gestion de l'eau, l'OMVS, et de son expérience au Conseil de sécurité dans les domaines de l'eau, de la paix et de la sécurité, le pays hôte a offert une plateforme pour le partage des meilleures pratiques internationales dans la gestion de l'eau.

Les participants ont eu un aperçu du cadre juridique et institutionnel de l'OMVS ainsi que de ses principales réalisations et défis, notamment environnementaux, et ont bénéficié d'une visite guidée du Haut-Commissariat de l'Organisation à Dakar. Ils ont également entendu des exposés sur les différentes structures locales de l'OMVS, qui servent à rassembler les populations riveraines des pays limitrophes. Le séminaire de Dakar a été suivi d'une visite dans le nord du Sénégal, notamment au barrage de Diama et au sanctuaire national d'oiseaux du Djoudj, et de réunions avec les antennes de l'OMVS à Saint-Louis, qui ont porté sur l'archivage et la documentation ainsi que sur le développement et l'exploitation des terres et des vallées du delta du Sénégal au titre des meilleures pratiques dans les zones irriguées. Pour finir, les participants palestiniens sont revenus à Dakar, où la dernière session a permis de recueillir leurs commentaires et de voir comment les deux pays pourraient aller de l'avant en ce qui concerne la coopération technique en matière de gestion de l'eau.

À l'ouverture, **Mamadou Diaby**, Haut Commissaire de l'OMVS, a déclaré que l'organisation, fondée en 1972 par le Sénégal, le Mali et la Mauritanie (rejoins ensuite par la Guinée) pour répondre aux besoins en eau des populations riveraines, menait actuellement un vaste programme de projets d'infrastructure et de barrages hydroélectriques et devrait être un exemple à suivre pour les Palestiniens car elle reposait sur le concept du partage des ressources entre usagers et non entre entités administratives. **Youssoupha Kamara**, Coordinateur de la cellule nationale de l'OMVS au Ministère de l'eau et de l'assainissement, a comparé la situation du fleuve Sénégal avec le cas palestinien aux niveaux climatique et géopolitique. **Sonar Ngom**, Secrétaire général adjoint du Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, a replacé la visite dans le cadre du mandat du Comité ainsi que de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire. **Safwat Ibraghith**, l'Ambassadeur de Palestine au Sénégal, a félicité le pays hôte pour la constance de ses positions concernant la question de Palestine, et ce depuis son indépendance, et pour son action en faveur des droits inaliénables du peuple palestinien. Il a souligné que la Palestine était l'un des premiers pays à faire face à des besoins et des problèmes de ressources en eau, qu'il s'agisse de la qualité ou de la quantité d'eau potable, des infrastructures existantes et du traitement des eaux usées.

Des représentants de l'OMVS, dont des conseillers juridiques, ont présenté le mandat de l'organisation, son cadre juridique, sa gouvernance ainsi que ses mécanismes institutionnels visant à assurer l'autosuffisance alimentaire des populations riveraines, réduire la vulnérabilité des écosystèmes des quatre pays et améliorer leur croissance économique. Outre les sociétés spécialisées chargées de la gestion des différents projets d'infrastructures (la Société de gestion et d'exploitation du barrage de Diama, par exemple) créées sous l'égide du Haut-Commissariat, les experts sénégalais ont présenté les cellules implantées dans les ministères nationaux de l'eau pour servir d'intermédiaires entre les services techniques nationaux et les organes de l'OMVS. Par ailleurs, **Amadou Diallo**, Coordonnateur de la cellule de planification, de coordination et de suivi des programmes au Ministère de l'eau et de l'assainissement, a expliqué en détail le plan d'action mis en place par l'OMVS pour l'élaboration et la mise en oeuvre des programmes concernant la bonne gouvernance, la gestion intégrée des ressources en eau, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la gestion des eaux de pluie, et montré comment la politique multisectorielle de l'OMVS était conforme à l'objectif de développement durable 6 « Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable ».

Les experts ont également indiqué qu'une démarche participative avait été utilisée de sorte que les différents acteurs et bénéficiaires de la gestion du fleuve Sénégal étaient réunis dans le cadre d'un vaste projet sur la gestion intégrée des ressources en eau et de développement des usages multiples dans le bassin du fleuve Sénégal. **Amy Kébé Mané**, experte en genre et participation du public de l'OMVS, a présenté aux représentants palestiniens les différentes phases d'un projet de 240 millions de dollars concernant les quatre pays, dont l'approche multisectorielle favorisait l'intégration régionale des membres de l'OMVS et améliorait les conditions de vie de leurs populations. En effet, ce projet englobe, notamment, le soutien institutionnel accordé à l'OMVS et à ses agences ainsi que la gestion durable des terres et des plantes aquatiques du delta du Sénégal. Les principaux mécanismes de coordination garantissant la participation des usagers membres des populations riveraines sont les comités de coordination locaux, les associations d'usagers de l'eau et les coopératives de comités d'usagers. Ils

permettent un meilleur échange de l'information et assurent la mise en œuvre efficace des projets, toutes les composantes de la collectivité étant associées.

Figuraient également à l'ordre du jour les contraintes et les défis liés à la gestion du fleuve Sénégal ainsi que les projets pilotes mis en place par l'organisation régionale, y compris les structures mentionnées ci-dessus, pour faire face aux problèmes environnementaux. **Amadou Amine Ndiaye**, expert en environnement et développement durable, a évoqué la dégradation des terres entraînant la salinisation des sols dans les zones de forte activité agricole, l'érosion et le sablage entraînant l'obstruction des axes hydrauliques, la dégradation des berges mettant en danger les villages et la prolifération de plantes aquatiques telles que la typha, qui nuit aux écosystèmes. En matière de conservation de l'environnement et de la biodiversité, les experts de l'OMVS ont souligné qu'il fallait contrôler les effets des grands projets structurels de gestion de l'eau (barrages, périmètres irrigués) ainsi que former et sensibiliser les populations locales à l'utilisation durable des ressources, notamment dans les zones périphériques des parcs et réserves naturelles. La visite du sanctuaire naturel d'oiseaux du Djoudj a permis d'illustrer l'une des meilleures pratiques en matière de conservation des habitats naturels dans le cadre d'un vaste projet de gestion de l'eau. Les participants palestiniens ont entendu des exposés sur la manière dont une structure régionale telle que l'OMVS permettait de relever de manière concertée les défis environnementaux mondiaux, notamment la disparition progressive d'une grande faune, l'érosion du littoral, la déforestation anarchique, la forte croissance démographique et les changements dans les activités économiques.

L'expérience de la gestion du fleuve Sénégal a contribué à faire du Sénégal un acteur planétaire dans le secteur de l'eau, comme l'a expliqué l'**Ambassadeur Abdoulaye Barro**, Représentant permanent adjoint du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies. Le Sénégal a fait de l'eau, de la paix et de la sécurité l'une de ses principales priorités lors de son troisième mandat au Conseil de sécurité (2016-2017), tout en mettant l'accent sur la prévention dans le contexte des conflits liés à l'eau. Se référant à la réunion du Conseil de sécurité du 22 avril 2016 organisée selon la formule Arria, sous la présidence du Président Macky Sall, l'Ambassadeur Barro a dit qu'il s'agissait d'une étape stratégique qui a permis au Sénégal de présenter sa vision et d'évaluer la position des États Membres, notamment des cinq membres permanents du Conseil. Ainsi, le Sénégal a pu plaider en faveur d'une coopération et d'une action concertée entre les États ayant des bassins hydrographiques en commun, présentées comme des mesures préventives, et pour que le modèle de l'OMVS soit considéré comme un succès dans la « course inévitable [des États] pour le contrôle de l'eau, qui, plus qu'une simple ressource naturelle, est devenue un enjeu géostratégique lié à la sécurité ».

Tout au long de cette visite de cinq jours, les responsables palestiniens, représentant leur ministère de l'eau, de l'agriculture, de l'environnement ainsi que des affaires étrangères et des expatriés, ont partagé leur expérience et comparé les défis mis en évidence par les experts de l'OMVS avec ceux du territoire palestinien occupé. Ils ont souligné que dans le territoire palestinien occupé, le problème de l'eau était une question politique et non une question de gestion. Ayant pleine autorité sur les ressources en eau du territoire palestinien occupé, Israël doit approuver tous les projets d'exploitation de ces ressources. Ces dernières années, le Gouvernement palestinien a lancé plusieurs initiatives voire conclu des partenariats avec le secteur privé, mais les sociétés d'investissement continuent de se heurter aux difficultés

administratives générées par la Puissance occupante. En conséquence, les Palestiniens manquent cruellement d'eau. En plus de retenir et de contrôler les ressources en eau, Israël traite toutes les eaux usées du territoire palestinien occupé, y compris celles provenant des colonies israéliennes illégales, et les revend au Gouvernement palestinien à prix d'or.

Malgré les défis posés par l'occupation israélienne, l'État palestinien a acquis des connaissances exceptionnelles en matière de gestion de l'eau et de techniques d'irrigation et excelle à surmonter les obstacles bureaucratiques sans fin mis en place par l'occupant israélien. Pour les participants palestiniens, cette visite d'étude était un tremplin qui leur permettrait de nouer des partenariats techniques entre l'État de Palestine et le Sénégal. Les visites du Haut-Commissariat et des bureaux régionaux de l'OMVS ainsi que les différents exposés des homologues sénégalais ont mis en lumière les techniques de documentation et d'archivage ainsi que les méthodes de planification et de coordination, qui gagneraient à être étudiées plus en profondeur, d'autant que la documentation servait à prouver la part des ressources en eau due à la Palestine.

Un autre avantage serait la poursuite des échanges sur les techniques d'irrigation, compte tenu du rôle que joue l'agriculture dans la vie quotidienne des Palestiniens et du rôle de la terre dans l'identité et la lutte politique des Palestiniens. Les représentants palestiniens se sont également félicités de l'approche similaire adoptée par les deux États en matière de conservation des réserves naturelles et de la biodiversité. Bien que la Cisjordanie et Gaza constituent un espace plus petit que le Sénégal, la Palestine possède aussi des réserves naturelles importantes pour la migration des oiseaux ; elle pourrait donc bénéficier de l'expérience de la réserve nationale ornithologique du Djoudj en matière de stratégies administratives et offrir ses compétences en matière d'étude de la faune et de la flore.

Dans son allocution de clôture, l'**Ambassadeur Ibraghith** a déclaré que les relations bilatérales dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire avaient évolué au cours des dernières années, de sorte que l'État de Palestine était mieux positionné et n'apparaissait plus seulement comme une victime de l'occupation israélienne. **M. Diallo** a invité le Comité et la délégation palestinienne à continuer de travailler sur la coopération transfrontières et la gestion de l'eau. Le renforcement des capacités devait se poursuivre en dépit de la situation politique et les occasions qui s'offraient en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire devaient être mises à profit.

* * *

Note : le présent résumé vise à donner une vue d'ensemble des travaux du séminaire. Un rapport détaillé, y compris des questions précises examinées au cours des débats interactifs, sera publié, en temps utile, par la Division des droits des Palestiniens.